

Compte-rendu Visite-terrain pour autoroute McConnell/Laramée (7 novembre 2000)

Le but de la visite de terrain était de documenter le territoire couvert par le projet d'autoroute McConnell/Laramée. Entre autre, aucune information était disponible sur l'habitat du poisson dans le ruisseau Moore et le ruisseau des Fées (secteur nord-ouest). De plus, il était important de vérifier le marais à Wolffia au coeur de l'aire d'étude, afin de vérifier visuellement la présence de poisson, apparemment absent selon l'étude sur l'habitat du poisson.

Ruisseau Moore

Le ruisseau Moore a une largeur d'environ 4 m et est situé à proximité des emprises projetées de l'échangeur sud du chemin de la Montagne et de l'autoroute elle-même. Le segment 1 du ruisseau (figure annexée) est celui qui risque le plus d'être affecté par le projet. Le ruisseau dans ce segment a une profondeur moyenne de 35 cm et montre des traces d'érosion des berges. L'eau dans ce segment est un peu turbide; le taux de visibilité au moment de la visite était de 25 cm de profondeur. L'habitat est uniforme et de courant lent; des plantes aquatiques sont présentes mais de faible superficie. Le substrat est composé de sable 15%, de roches situées entre 5 et 15 cm à 65%, blocs 20%.

La distance entre la fin du stationnement du Maxi et le ruisseau Moore a été évaluée visuellement à environ 50 m à son endroit le plus rapproché. La bande séparatrice est composée d'un champ en friche et d'une mince lisière boisée. L'emprise de l'autoroute risque donc d'empiéter sur la bande boisée et de passer très près du ruisseau (moins de 10 mètres). La bretelle d'accès est aussi une préoccupation bien qu'elle passe plus loin.

Le segment 2 est composé de roches de plus grosse taille (15-25 cm 50%; 25-50 cm 50%). La profondeur est plus petite, 15 cm en moyenne, et le milieu est composé de rapides de qualité. Les berges sont plus soutenues et la présence de poissons (sp non-identifiée) a été notée. Un grand héron en alimentation a été vu dans le ruisseau.

Dans l'ensemble du secteur inventorié du ruisseau Moore, l'habitat du poisson est diversifié et pourrait accueillir des espèces de poissons d'eaux courantes et d'eaux lentes. L'autoroute projetée passe très près du ruisseau et pourrait causer une dégradation de son état par un empiètement dans la bande boisée et les activités d'entretien.

Ruisseau des Fées et bretelle d'accès ch. de la Montagne (secteur nord-ouest)

Le ruisseau des Fées constitue lui aussi un habitat du poisson. Le ruisseau possède des caractéristiques similaires au ruisseau Moore de par sa taille et la présence d'entremêlement d'habitats d'eaux courantes et lentes. Sa largeur est de 3-4 mètres et la

profondeur moyenne est de 0,2 m. Le débit du ruisseau des Fées est plus élevé que le débit du ruisseau Moore. Il est également sujet à eutrophisation puisque les roches sont recouvertes de périphyton en abondance. La bretelle d'accès risque d'affecter la qualité du ruisseau, surtout s'il y a du remblai en zone inondable 0-2 ans et 2-5 ans. Il faudrait avoir plus d'information sur la distance séparant le tracé de la bretelle projetée et le ruisseau ainsi que les impacts projetés des services d'entretien sur la qualité de l'eau.

Marais à Wolffia

Le marais à Wolffia constitue un habitat du poisson. Le contour du marais à Wolffia a été tracé suite à la visite de terrain. Un cerf a été vu à l'est du marais au moment de l'inventaire. Les indices de présence du castor recueillis indiquent qu'il fréquente le marais depuis plusieurs années et est toujours présent. Aucun signe porte à croire qu'il pourrait abandonner le marais dans un avenir rapproché. Le barrage dans la section aval ne semble pas être le seul responsable de la formation du marais. L'habitat du marais est composé d'arbres, dont des érables, vivants de hauteur supérieure à 7 m. L'eau n'est pas turbide mais on note la présence d'algues à la surface. Il ne fait pas de doute que le poisson est présent, et ce, en toute période de l'année, surtout à l'extrémité nord du marais. Des petits groupes de poissons (non-identifiés) ont été observés dans le marais.

Les traces de crue printanière montrent que l'eau déborde sur une superficie appréciable du terrain environnant. Il faudrait que la zone 0-2 et 2-5 ans de récurrence d'inondation soit identifiée.

Branche nord-est du ruisseau Moore

Le ruisseau intermittent ciblé sur la carte et se déversant à l'extrémité nord du marais était asséché au moment de l'inventaire. Quant à la Branche nord-est du ruisseau Moore, elle prend son origine du marais à Wolffia et le ruisseau est permanent. Le ruisseau sur presque toute sa longueur se situe dans une zone représentée par les marais à scirpes et à typhas. La plaine inondable dans ce secteur est très étendue, étant située de plusieurs mètres à l'intérieur de la bande boisée.

La ligne de transport d'électricité située entre le chemin de la Montagne et la branche nord-est du ruisseau Moore est très souvent située dans un milieu humide semblable à la plaine inondable de la branche nord-est du ruisseau Moore. Il pourrait être difficile de rapprocher la future emprise de l'autoroute avec la ligne de transport par le sud sans affecter l'habitat du poisson. Au nord de la ligne de transport par contre, les milieux humides sont moins abondants et les habitats de moins grande valeur (friches, peupliers 50 ans). En passant au nord de la ligne de transport, l'autoroute éviterait le marais à Wolffia et la presque totalité de la plaine inondable de la branche nord-est du ruisseau Moore.

Promenade de la Gatineau-bretelle nord

Il faudrait documenter le secteur avec une étude d'impact spécifique pour la bretelle nord d'accès à la Promenade de la Gatineau. Un cerf a été vu dans le secteur et la présence de brout sur les feuillus indique qu'il y est en abondance. La bretelle projetée traverse un habitat potentiellement inondé au printemps; il faudrait avoir en main les zones de récurrence 0-2 ans et 2-5 ans pour statuer. Ce secteur serait alimenté par un marais à typhas situé à l'extrémité nord du site.

Ruisseau des Fées- émissaire Lac des Fées (secteur est)

Des photos ont été prises de la station d'échantillonnage des poissons (Étude habitat du poisson) puisque celles-ci n'étaient pas disponibles. Il est possible que le milieu échantillonné soit différent du milieu dans le site de traversée du cours d'eau. L'habitat aquatique dans le site de traversé ne semble pas affecté par un barrage à castor. Il semble qu'il y ait présence d'eaux courantes ce qui pourrait favoriser la présence de fraie pour des espèces d'importance. Dans ce secteur, il faudrait identifier les zones de récurrence d'inondations 0-2 ans et 2-5 ans pour avoir un meilleur aperçu.

Alain Guitard